

Chinon, le 4 février 2016

Compte-rendu du CA du 1<sup>er</sup> février 2016

SEANCE N°2

**COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
 Du lundi 1<sup>er</sup> février 2016  
 à 18h00

**Présidence** : Madame FERNANDES Provisseure.**Secrétaire** : Monsieur BAUDRY Christophe, représentant des personnels d'Education.

**Membres absents excusés** : Les 2 représentants de la Région non nommés pour l'instant, Christelle Lambert (excusée) Myriam Flori, Yves Debève (excusé, remplacé par Karine Drouchaux) Véronique Chollet (excusée), Mathieu Chichery (excusé), Théo Hubert, De Vulpillières Maya (excusée, remplacée par Arthue Beaupuy), Théo Albert (excusé).

Invités : Elise BEN MESSAOUD, enseignante.

Nombre de membres présents : 22

Nombre de membres absents : 8

QUORUM : 16

N° et nature des questions traitées	Nombre de feuillets	Réservé à l'administration
I - Conseil d'Administration	1	
II - Gestion financière et Administrative	3	
III - Structures		
IV - Postes budgétaires		
V - Projet d'établissement		
VI - Vie Scolaire	3	
VII - Formation continue		
VIII - Questions diverses	1	
TOTAL DES FEUILLETS	8	

La Présidente,

Isabelle FERNANDES

Transmis à Monsieur le Directeur Académique  
 Des Services de l'Education Nationale  
 en résidence à Tours, le 4 février 2016

Le Chef d'Etablissement

Isabelle FERNANDES

Le Secrétaire,

Monsieur BAUDRY Christophe

Transmis à Madame le Recteur  
 Division de l'Action Éducative,  
 le 4 février 2016

Compte-rendu du CA du 1<sup>er</sup> février 2016

SEANCE N°2

réservé à l'IA

## I – Conseil d'administration (1)

## Ordre du jour :

## 1. Conseil d'administration

- ◆ Désignation du secrétaire de séance.
- ◆ Approbation du procès-verbal de la séance du jeudi 19 novembre 2015

## 2. Gestion administrative et financière

- ◆ DBM pour information.
- ◆ Contrats et conventions.
- ◆ Sorties et voyages scolaires.

## 3. Organisation pédagogique et éducative

Préparation de rentrée 2016 :

- ◆ Prévisions d'effectifs et de structures.
- ◆ Dotation horaire et répartition de service.

## 4. Questions Diverses

Madame la Proviseure ouvre la séance à 18h15

- Désignation du secrétaire de séance :  
M. Baudry représentant des personnels enseignants assure le secrétariat de la séance.
- Approbation du procès-verbal de la séance du jeudi 19 novembre 2015 :

Le procès-verbal de la séance du jeudi 19 novembre 2015 est approuvé à l'unanimité.

Votants : 22

Exprimés : 22 Pour : 22 Contre : 0 Abstentions : 0



Chinon, le 4 février 2016

Compte-rendu du CA du 1<sup>er</sup> février 2016

SEANCE N°2

## II – Gestion financière et Administrative (1):

## Administration générale :

## - Dons des parents d'élèves :

Mme la proviseure demande aux membres du conseil d'administration d'accepter deux dons de 26,72 € au titre des reliquats de tickets de restauration à destination des fonds sociaux.

Votants : 22

Exprimés : 22 Pour : 22 Contre : 0 Abstentions : 0

## ❖ Acte ca Dém'Act n°33 - 2015/2016

## - Don de la fédération des parents d'élèves FCPE :

Mme la proviseure demande aux membres du conseil d'administration d'accepter un don de la FCPE de 1700.00 € pour le voyage en Castille.

Votants : 22

Exprimés : 22 Pour : 22 Contre : 0 Abstentions : 0

## ❖ Acte ca Dém'Act n°34 - 2015/2016

## - Mise à jour du plan particulier de mise en sûreté (PPMS) pour information :

M. le gestionnaire rappelle que le PPMS a été rédigé le 01/10/2013. Il précise qu'il a été réactualisé afin de prendre en compte le risque lié à l'attentat terroriste. L'annuaire d'urgence, le contenu des fiches action ainsi que les fréquences radio publiques ont été mises à jour.

Le PPMS ne pourra être finalisé que lors d'un exercice d'évacuation et de confinement associant les pompiers.

M. Willefert a également précisé les modalités de sécurisation des abords et des accès au lycée. Ces dernières ne deviendront effectives qu'après autorisation de la CNIL et de la préfecture.

## - Adhésion au marché de fourniture et d'acheminement d'électricité :

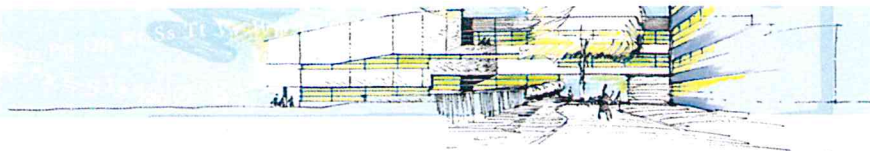
Cette adhésion a pour objet la fourniture et l'acheminement d'électricité et prestations associées. Elle s'inscrit dans l'accord-cadre conclu entre EDF et Centr'Achats. Le montant de l'offre est de 66 837.92 €. Le marché est conclu à compter de la notification du marché jusqu'au 31 décembre 2017.

Mme la proviseure demande aux membres du conseil d'administrations d'approuver l'adhésion au marché de fourniture et d'acheminement d'électricité.

Votants : 22

Exprimés : 22 Pour : 22 Contre : 0 Abstentions : 0

## ❖ Acte ca Dém'Act n°32 - 2015/2016



Chinon, le 4 février 2016

Compte-rendu du CA du 1<sup>er</sup> février 2016

SEANCE N°2

## II – Gestion financière et Administrative (2):

**Contrats et conventions :****- Convention de mise à disposition de tablettes tactiles :**

Cette convention entre le lycée François Rabelais et la Région Centre Val de Loire a pour objet de définir les conditions dans lesquelles la Région met à disposition du lycée un lot de 36 tablettes tactiles et les accessoires de protection et de rechargement associés, utilisables dans un contexte pédagogique. Cette convention est conclue à titre gratuit pour une durée de 3 ans. A l'issue de cette période, la Région pourra céder gratuitement le matériel à l'établissement sauf demande contraire de l'établissement.

Mme la proviseure demande aux membres du conseil d'administration de l'autoriser à signer cette convention.

Votants : 22

Exprimés : 22          Pour : 22          Contre : 0          Abstentions : 0

❖ **Acte ca Dém'Act n°39 - 2015/2016****- Contrat de cession de droits d'exploitation :**

Ce contrat entre le lycée François Rabelais et l'association « Melie Melis Compagnie » a pour objet la cession des droits d'exploitation pour un spectacle assuré avec le concours d'artistes et techniciens nécessaires aux représentations. Ce spectacle interactif autour des conduites addictives et de la réduction des risques s'inscrit dans les actions éducatives menées dans le cadre du CESC. Sept représentations seront données pour un montant de 3930,40 €. Les frais de restauration pour les artistes seront pris en charge directement par le lycée.

Mme la proviseure demande aux membres du conseil d'administration de l'autoriser à signer ce contrat.

Votants : 22

Exprimés : 22          Pour : 22          Contre : 0          Abstentions : 0

❖ **Acte ca Dém'Act n°35 - 2015/2016****- Convention de partenariat Association Prévention Routière:**

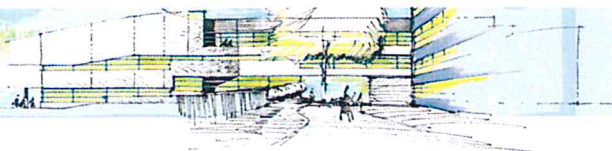
Cette convention entre le lycée François Rabelais et le Comité d'Indre-et-Loire de a pour objet la sensibilisation à la dangerosité de la route. Cette convention s'inscrit dans le cadre des actions éducatives menées par le CESC. Cette action se déroulera sur une journée au cours du 1<sup>er</sup> trimestre de l'année 2016 – 2017. pour la somme de 450 €.

Mme la proviseure demande aux membres du conseil d'administration de l'autoriser à signer cette convention.

Votants : 22

Exprimés : 22          Pour : 22          Contre : 0          Abstentions : 0

❖ **Acte ca Dém'Act n°36 - 2015/2016**

Compte-rendu du CA du 1<sup>er</sup> février 2016

SEANCE N°2

## II – Gestion financière et Administrative (3):

- **Contrat avec l'opérateur de téléphonie Orange :**

Ce contrat entre le lycée François Rabelais et la société Orange a pour objet l'abonnement à « Orange Open pro partagé » pour la somme de 191.72 € HT par mois pour un engagement de 36 mois. Les composantes de l'abonnement sont 2 lignes fixes, 6 lignes mobiles et le pack internet.

Mme la proviseure demande aux membres du conseil d'administration de l'autoriser à signer ce contrat.

Votants : 22

Exprimés : 22 Pour : 22 Contre : 0 Abstentions : 0

❖ **Acte ca Dém'Act n°38 - 2015/2016**

**Décisions Budgétaires Modificatives :**- **Exercice 2015 : DBM n° 13 pour information :**

M. le gestionnaire présente pour information la DBM n° 13 relative à la régulation du crédit nourriture, des stocks et des opérations patrimoniales.

- **Exercice 2016 : DBM n° 1 pour information :**

M. le gestionnaire présente pour information la DBM n° 1 relative à la régulation des ouvertures de crédits et prévisions de recettes des ressources sous condition d'emploi 2016.

- **Exercice 2016 : DBM n° 2 pour vote relative aux prélèvements sur fonds de roulement propres à l'acquisition de divers matériels :**

M. le gestionnaire propose de prélever sur les fonds de roulement les sommes suivantes :

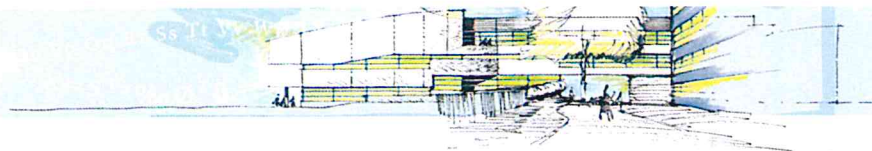
Opérations	Sommes en euro
Réfrigérateur pour l'EPS	500.00
PFT	1 711.32
Achat de 9 ordinateurs pour pédagogie	4 500.00
Achat d'ordinateurs pour la salle E004 (STS MUC)	21 000.00
Atelier Laïdo	1 000.00
Comédie musicale	700.00
Chariots de ménage	4 000.00
Don fonds sociaux	26.72
Don FCPE	1 700.00

Mme la proviseure demande aux membres du conseil d'administration d'adopter la décision budgétaire modificative n°2.

Votants : 22

Exprimés : 22 Pour : 22 Contre : 0 Abstentions : 0

❖ **Acte ca Dém'Act n°37 - 2015/2016**



Chinon, le 4 février 2016

**Compte-rendu du CA du 1<sup>er</sup> février 2016****SEANCE N°2****III – Organisation pédagogique et éducative (1):****• Préparation de la rentrée 2016 :**

Mme la Proviseure rappelle les dispositions légales. Le CA fixe les principes d'emploi des dotations en heures d'enseignement mises à la disposition de l'établissement dans le respect des obligations résultant des horaires réglementaires. Le CA n'a pas compétence pour s'exprimer sur le caractère suffisant ou insuffisant de l'enveloppe déléguée. Il n'y a donc pas vote en la matière. Il n'a pas compétence également pour décider de l'ouverture ou de la fermeture de sections, ni pour décider de la création ou de la suppression de postes définitifs d'enseignants. Il peut éventuellement émettre des avis. Les décisions sont du ressort de l'autorité académique.

**□ Prévisions d'effectifs et de structures :**

Mme la Proviseure présente les évolutions d'effectifs des établissements publics du 2<sup>nd</sup> degré de l'Académie. Globalement, les effectifs attendus sont en hausse de 2121 élèves, soit 241 élèves en moins dans les collèges, 1894 élèves en plus dans les lycées généraux et technologiques, 294 élèves en plus dans les lycées professionnels, 174 étudiants pour le post-baccalauréat.

**Lycée général et technologique:**

La prévision d'effectifs pour le 2<sup>nd</sup> cycle du lycée Rabelais est de 1020 élèves, soit 50 élèves de plus par rapport à la prévision de la rentrée 2015 (970 élèves, prévision pour la rentrée 2015). De ce fait, la structure pédagogique sera de 31 divisions, 11 en 2<sup>nd</sup>e pour 381 élèves, 10 en 1<sup>ère</sup> pour 322 élèves et 10 en terminale pour 317 élèves. Pour la section de techniciens supérieurs, la capacité d'accueil sera de 83 étudiants, 26 pour la STS Maintenance des systèmes, 15 en 1<sup>ère</sup> année pour 0.5 division, 11 en 2<sup>ème</sup> année pour 0.5 division, 57 pour la STS Management des unités commerciales, 30 en 1<sup>ère</sup> année pour 1 division, 27 en 2<sup>ème</sup> année pour une division.

**Section d'enseignement professionnel :**

La prévision d'effectifs pour la section d'enseignement professionnel est de 92 élèves pour le baccalauréat professionnel « Gestion Administration ». La structure pédagogique est de 3 divisions.

**✓ Dotation horaire prévisionnelle et répartition par discipline :**

Madame la proviseure précise que la dotation se compose d'heure poste et d'heures supplémentaires année (HSA). Le tableau récapitulatif des moyens par disciplines (TRMD) est un outil de gestion entre les établissements et les services académiques. Cette phase actuelle vise à déterminer les postes définitifs, création ou suppression. La phase de dialogue et d'ajustement avec les établissements se poursuivra jusqu'au mois de juillet. Elle précise qu'en complément de la dotation composée d'heures postes et d'HSA, est attribuée une dotation d'indemnités pour mission particulière (IMP). Cette indemnité a pour objet de rémunérer des missions exercées régulièrement au sein de l'établissement par des enseignants en dehors du face à face pédagogique. Ces modalités découlent de la mise en œuvre du décret du 20 août 2014 qui introduit des évolutions dans les obligations réglementaires de service des enseignants.



Chinon, le 4 février 2016

Compte-rendu du CA du 1<sup>er</sup> février 2016

SEANCE N°2

## III – Organisation pédagogique et éducative (2):

## ✓ Lycée général et technologique :

La dotation pour la rentrée 2016 est de 1497.31 heures réparties en 1351.32 heures postes et 145.99 HSA. L'écart entre les heures postes constatées, 1324.1 heures et les heures postes allouées, 1324.1 heures, est de 27.22 heures. L'ajustement des besoins et des heures peut être réalisé de la façon suivante :

Disciplines	Créations	CSD suppressions	Commentaires
Lettres modernes	6		CSR de 6h (heures effectuées par M. Marché pour l'option Cinéma-audiovisuel) lycée Grandmont Tours
Allemand	7		
Anglais	5		CSR 5h SEP
Espagnol		9	CSD 9 H pour la SEP
Histoire-géographie	18		1 chaire
SII Ingénierie énergie		4	MAD Apprentissage
SII Ingénierie mécanique		11	9H CSD + 2H MAD Apprentissage
Sciences physiques et chimiques	9		CSR collège J. Zay Chinon
SVT	9		CSR collège J. Zay Chinon
Education musicale	3		CSR collège de Bourgueil M. Jacquet, assure l'option musique + 3h cinéma audiovisuel
EPS		6	CSD 6 H pour la SEP
Total	57	30	
		27	

Mme Chichery (représentante de la FCPE) demande si le poste créé en Histoire-Géographie sera occupé par un titulaire.

Madame la proviseure répond que cela peut être le cas mais que ce poste peut également être occupé par deux stagiaires (entre 8 heures et 10 heures pour un certifié et entre 7 heures et 9 heures pour un agrégé)

Madame la proviseure demande aux membres du conseil d'administration de se prononcer sur les mesures qu'elle propose.

Votants : 22

Exprimés : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstentions : 0

❖ Acte ca Dém'Act n° 30 - 2015/2016



Chinon, le 4 février 2016

Compte-rendu du CA du 1<sup>er</sup> février 2016

SEANCE N°2

## ❖ III – Organisation pédagogique et éducative (3):

## ✓ Section d'enseignement professionnel :

La dotation de la section professionnelle est de 145.64 heures réparties en 132.53 heures postes et 13.11 HSA. L'écart entre les heures postes constatées, 108 heures et les heures- postes allouées, 132.53 heures, est de 24.53 heures. L'ajustement des besoins et des heures peut être réalisé de la manière suivante :

Disciplines	Créations	CSD Suppressions	Commentaires
Espagnol	9		CSR LGT
EPS	6		CSR LGT
Lettres anglais		5	CSD LGT
Mathématiques	9		CSR LP Cugnot
Arts appliqués	3		
Biotechnologie	2		CSR LP Cugnot
Total	29	5	
	<b>24</b>		

Madame la proviseure demande aux membres du conseil d'administration de se prononcer sur les mesures qu'elle propose.

Votants : 22

Exprimés : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstentions : 0

❖ **Acte ca Dém'Act n° 37 - 2015/2016**





Chinon, le 4 février 2016

**Compte-rendu du CA du 1<sup>er</sup> février 2016****SEANCE N°2****III – Questions diverses (1):****- Le recrutement du chef de cuisine après le départ de M. Peypouquet :**

Mme la proviseure indique que l'autorité compétente à savoir la collectivité territoriale, la Région procède au recrutement d'un nouveau chef cuisinier. Elle précise qu'un chef cuisinier avait été recruté avant les vacances de Noël pour remplacer M. Peypouquet dès le 1er février, mais, il a informé l'établissement le 19 janvier qu'il renonçait à ce poste. Afin de prêter main forte à l'équipe en place et assurer la production des repas, la Région a recruté un cuisinier.

Mme Torossian (PEEP) et Mme Chichery (FCPE) tiennent à remercier M. Peypouquet pour avoir impliqué les fédérations de parents d'élèves dans l'élaboration des menus jusqu'au 31/12/2016.

**- La mise en place d'un interphone au portillon du lycée et sa fermeture durant la journée conformément au plan Vigipirate :**

M. le gestionnaire indique que dès que la commission préfectorale et la CNIL auront donné leur accord pour le fonctionnement des caméras installées aux 4 entrées de l'établissement, les portails seront fermés en dehors des mouvements importants (entrée à 8h, récréations...). L'entrée et la sortie des élèves s'effectueront entrée côté piscine, l'entrée Quai Danton sera réservée aux personnels et visiteurs.

**- La journée déguisée des lycéens :**

Mme la proviseure indique qu'elle préfère que l'on parle de la journée costumée. Elle précise qu'elle se déroulera le vendredi 1er avril après-midi, jour de la sortie pour les vacances de printemps. Elle sera effective en fonction des nouvelles directives concernant la sécurité des établissements scolaires suite à la réunion prévue avec la préfecture le 10 mars 2016 relative à la mise en sécurisation de l'établissement.

**- Autres sujets :**

M. Gadler indique avoir apprécié l'organisation de la rencontre parents-professeurs en seconde le jeudi 14 janvier 2016; à l'instar de Mesdames Torrossian et Chichery.

M. Baudry fait néanmoins remarquer la difficulté de respecter les horaires prévus des rendez-vous, liée notamment aux temps de déplacement des parents entre les bâtiments C et E.

Mesdames Torrossian et Chichery demandent à avoir un emplacement bien défini lors de la journée portes ouvertes du lycée le samedi 27 février 2016.

M. Willefert signale que le terminal de paiement électronique par carte bancaire est opérationnel au niveau des services de l'intendance afin de payer ses repas.

L'ordre du jour est épuisé. La séance est levée à 19h55.